ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : sous-préfectures

Question écrite n° 9649

Texte de la question

M. Alain Gest attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation de la sous-préfecture de Montdidier. En juillet 2012 des déclarations publiques, relayées par la presse, ont fait état d'un projet de réorganisation du réseau des sous-préfectures françaises avec un certain nombre de fermetures. Ce projet suscite des inquiétudes auprès des acteurs locaux notamment à Montdidier où la sous-préfecture tient une place essentielle au sein de ce territoire rural. En effet, la proximité des services de l'État est tout particulièrement appréciée des élus ruraux mais aussi d'une population en proie à des difficultés économiques et sociales très prononcées et qui dispose ainsi d'une écoute et d'un soutien privilégié. De plus une fermeture irait à l'encontre des engagements du Président de la République durant la campagne de l'élection présidentielle qui avait notamment préconisé la mise en place d'un bouclier territorial afin de garantir les services publics dans les territoires ruraux défavorisés. Afin de lever les craintes qui pèsent sur la pérennité des services de l'État à Montdidier, il souhaiterait qu'il lui apporte des garanties quant au maintien de cette sous-préfecture.

Données clés

Auteur : M. Alain Gest
Circonscription : Somme (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9649
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 novembre 2012, page 6421
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)